

Professionnels de santé,  
sociaux et médico-sociaux  
du Pays de Redon



# Rejoignez-nous !

Des actions pluriprofessionnelles,  
coordonnées et ciblées  
sur les problématiques  
de santé de mon territoire



# Une CPTS, c'est quoi ?

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est un nouveau cadre d'exercice coordonné proposé pour **permettre aux professionnels de santé de s'organiser ensemble** et ainsi devenir une force de proposition, de renouveau et de cohésion du système de santé.

**Il s'agit d'une association de loi 1901 créée à l'initiative des professionnels de santé d'un territoire, autour d'un projet de santé.** La CPTS est gérée et pilotée principalement par les professionnels de santé et réunit des professionnels de santé libéraux, travaillant en établissements de santé ou structures sociales ou médico-sociales et même des usagers du système de santé.

- ➔ Je participe, si je le souhaite, aux différents groupes de travail
- ➔ Je soutiens la dynamique d'exercice coordonné sur le territoire
- ➔ Je participe aux soirées thématiques interprofessionnelles
- ➔ Je reçois les informations des actualités de la CPTS ou de la santé du territoire
- ➔ Je porte ma voix lors des temps démocratiques
- ➔ Je participe à une meilleure coordination entre les professionnels et les établissements de santé

## Besoin d'aide ?



### Contact

CPTS Pays de Redon



02 99 71 23 85

cptspaysderedon@gmail.com

# Le territoire de la CPTS

## Le pays de REDON Agglomération et

**12 communes :** Sainte Anne sur vilaine - Séverac - Tréal - Carentoir - La Gacilly - Cournon Saint Martin sur Oust - Saint Dolay - Caden - Pluherlin - Rochefort en Terre - Malansac

## Pour qui ?

Pour **les acteurs de la santé** du territoire du Pays de Redon.



**Professionnels de santé**



**Professionnels Médico-sociaux**



**Professionnels Sociaux**



**Structures et associations de santé**



## Comment nous rejoindre ?

Adhésion en ligne :

Individuelle : 10 €/an

Structure : **GRATUITE !**

